



Le refus net de l'initiative pour l'interdiction de l'expérimentation animale renforce la recherche suisse

Le refus très net par le peuple et les cantons de l'initiative pour l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine est une preuve de confiance dans la recherche suisse. economiesuisse continuera à s'engager en faveur d'une réduction de l'expérimentation animale – mais estime que les interdictions radicales ne sont pas la bonne voie. La fâtière de l'économie est déçue face au refus de supprimer le droit de timbre d'émission sur les fonds propres et à l'acceptation de l'initiative sur l'interdiction de la publicité pour le tabac. economiesuisse salue, enfin, le refus de la loi sur les médias.

Le peuple et les cantons n'ont rien voulu savoir d'une interdiction radicale de la recherche, ce dont economiesuisse se félicite. Les recherches scientifiques sur les animaux et les êtres humains restent autorisées en Suisse – dans le respect des conditions déjà très strictes en vigueur. L'objectif reste de poursuivre la réduction du nombre d'expériences sur les animaux. Le principe des 3R («replace, reduce, refine») déjà en vigueur est un bon outil et doit être encore renforcé en développant la recherche s'appuyant sur des méthodes alternatives. economiesuisse continuera de s'opposer résolument à des initiatives qui excluent la Suisse du progrès médical et entravent l'innovation.

Droit de timbre d'émission : une occasion manquée

economiesuisse regrette l'échec de la suppression du droit de timbre d'émission sur les fonds propres. Cet impôt absurde du point de vue économique pèse sur les PME et les start-up à forte intensité de recherche avant même qu'elles ne réalisent des bénéfices. Les électeurs sont manifestement attachés aux recettes fiscales, ce qu'il faut accepter. Notre pays a ainsi malheureusement manqué une occasion de moderniser sa fiscalité et de supprimer un impôt dommageable. D'autres défis subsistent, car l'environnement fiscal international évolue. Si la Suisse ne parvient pas à réaliser les adaptations nécessaires, elle sera perdante dans la concurrence internationale. L'objectif reste donc de continuer à offrir des conditions-cadre fiscales attractives, comme il a été possible de le faire ces dernières années. Cette politique fiscale est un succès. Le monde entier nous en envie les résultats: une hausse constante des recettes fiscales provenant des entreprises, un faible taux de chômage, des salaires élevés, ainsi qu'une économie extrêmement innovante et résistante aux crises.

La publicité pour un produit légal est de facto interdite

Il est regrettable que l'initiative pour l'interdiction de la publicité pour le tabac ait été acceptée, car elle entraîne de facto une interdiction de la publicité pour des produits légaux. Cette décision prise dans les urnes ne doit pas pour autant être interprétée comme un refus général de la publicité. En particulier, elle ne doit pas créer un précédent pour d'autres interdictions publicitaires ciblant l'alcool, la viande ou le sucre, par exemple. La publicité revêt une importance fondamentale dans une économie de marché. Elle met en relation des consommateurs et des producteurs et pose les bases d'une concurrence efficace. Aux yeux de l'économie, des interdictions de publicité excessives sont un instrument inopportun et mettent sous tutelle les consommateurs, ce qui est inutile.

Améliorer les conditions-cadre plutôt que verser des aides supplémentaires

economiesuisse salue le non au train de mesures en faveur des médias, notamment pour des raisons politiques et économiques. Les médias jouent un rôle central pour la démocratie. Pour qu'ils puissent remplir ce rôle, ils doivent être innovants, attentifs au besoin d'information et de haute qualité. Face aux changements structurels sur le marché des médias, il faut surtout améliorer les conditions-cadre et l'innovation au sein du secteur privé, et non verser des aides supplémentaires. Afin de poser les bases d'un débat, les milieux politiques doivent définir rapidement et précisément ce que couvre le «service public dans le domaine des médias».